

coltes et grossir les bénéfices agricoles, consentirons-nous, dans les grandes fermes surtout, à n'embrasser que ce que nous pouvons bien étreindre par le capital ?

10. Ce n'est par tout : l'examen des frais de production des récoltes nous conduit encore à formuler un principe de la plus haute importance, en ce sens qu'il nous indique dans quel ordre d'idées doivent être dirigées les recherches tendant à l'abaissement du prix de revient des produits agricoles. Ce principe, le voici : *Dans une culture qui vise au maximum du produit brut en fumant le sol au maximum, le meilleur moyen de diminuer le prix de revient des récoltes, c'est de diminuer le prix des engrais.*

11. Et maintenant résumons les avantages de la culture améliorante, en disant que, par elle, l'exploitation du sol est une industrie qui place ses capitaux dans les meilleures conditions de sécurité et de profits. En cet état de choses, loin de s'exercer constamment sous la menace des intempéries, l'agriculture acquiert une régularité d'allures qui lui permet, mieux que partout ailleurs, d'établir des budgets de prévision. Elle récolte, consomme et vend plus de produits ; elle organise un service de travaux plus réguliers ; elle varie ses assolements, nourrit mieux son bétail, étend ses spéculations, compense, enfin, les mauvaises récoltes par les bonnes et la baisse de prix de certaines denrées par la hausse d'autres denrées qui ne sont pas soumises aux mêmes vicissitudes atmosphériques et commerciales. Donc, en définitive, *l'amélioration du sol est le grand régulateur de la production agricole ; elle est la meilleure prime d'assurance du capital d'exploitation rurale, non moins que la meilleure base de placement des capitaux fonciers.*

Il nous reste à voir une autre face de la question des améliorations. Quand faut-il marcher par le capital ? Quand faut-il marcher par le temps ? C'est là ce que nous examinerons dans un prochain article.

Edouard LECOUTEUX.

AGRICULTURE.

BUT ET CONDITIONS PREMIÈRES DE LA CULTURE

AMÉLIORANTE.

Il y a des terres et c'est le petit nombre qui rendent à l'arpent 30 et 35 minots de froment ou bien encore 250 à 300 bottes de foin ; puis d'autres terres qui rendent à peine 8 à 10 minots de froment ou bien encore 75 à 100 bottes de foin. Serait-ce que certaines terres sont condamnées aux maigres récoltes à perpétuité ?

Nullement : car, parmi les sols maintenant fertiles, il en est qui, autrefois, ne valaient pas mieux que beaucoup de terrains où les récoltes sont aujourd'hui si pauvres, si inconstantes, si précaires. Donc, il y a des terres de classe inférieure qui peuvent atteindre le niveau des terres fertilisées, ou tout au moins s'en rapprocher considérablement.

Qu'est-ce qui opérera cette métamorphose ?